

INSCRIPTIONS GYM ADULTES - SAISON 2026-2027

La saison 2026-2027 s'entend du **lundi 7 septembre 2025** au **samedi 3 juillet 2027**, hors vacances scolaires Zone C.

Les inscriptions pour cette saison 2026-2027 ouvrent le **22 juin 2026**.

Si vous souhaitez nous rejoindre, **vous trouverez ici tous les éléments et informations nécessaires** pour l'envoi de vos **dossiers d'inscription à la Gym Adultes** pour la saison 2026-2027.

Nous serons également présents au **Forum des Associations** le **samedi 5 septembre 2026 de 13h30 à 18h00** au **Parc Régnier**. N'hésitez pas à venir nombreux, nous répondrons à vos questions et enregistrerons vos inscriptions.

Chaque fin de saison, un mail est adressé aux adhérent(e)s pour proposer de se réinscrire la saison suivante. Celui de la saison 2025-2026 a été envoyé fin mai pour une ouverture des réinscriptions au 1^{er} juin 2026.

Le **bulletin d'inscription** vous permet d'indiquer vos choix de séances pour 5 types de cours : gymnastique, gymnastique posturale, gymnastique tonique, pilâtes et stretching.

Le processus d'inscription mis en place dans cette section Gym Adultes du TUVB vous permet :

- de **réserver votre place à une séance de votre choix** une fois par semaine, hors vacances scolaires : c'est votre CHOIX 1, votre place vous sera réservée jusqu'à l'heure de démarrage du cours
- et **d'indiquer jusqu'à 3 autres séances auxquelles vous aimeriez assister**, dans l'ordre de vos préférences : CHOIX2, CHOIX3, CHOIX4. Pour ces autres choix, la place n'est pas garantie et dépend de la capacité de la salle (quota donné pour permettre à tous de faire des séances dans de bonnes conditions) et des CHOIX des présents

Pour gérer les quelques cas de surcapacités, afin que tous les adhérents bénéficient de la même possibilité d'assister à plusieurs séances, les règles suivantes ont été définies :

1. Les premiers à céder leur place/sortir sont les CHOIX4, si cela ne suffit pas les CHOIX3, si cela ne suffit pas les CHOIX2
2. Si le nombre de places disponibles ne justifie pas que toutes les personnes d'un même CHOIX (4 puis 3 puis 2) cèdent la place/sortent, mais seulement une partie d'entre elles, un roulement équitable est demandé.
 - Les personnes ayant effectué le plus de cours dans ce CHOIX devront céder la place/sortir.
 - En cas de doute, la feuille de présence permet de visualiser et de comparer rapidement le nombre de cours déjà effectués par chacun.
 - En cas de non-accord, l'animateur, ou un membre du bureau s'il est présent, peut demander que l'ensemble des personnes de ce CHOIX sortent.
3. Un retardataire ne peut pas demander qu'une personne lui laisse sa place/sorte une fois la séance démarrée.

Pour vous aider dans vos choix de séances, vous trouverez sur ce site :

- le **planning des séances**,
- la **description des différents types de séances proposées**,
- ainsi que le **statut des inscriptions** et les options des différents choix [via le lien](https://drive.google.com/file/d/1OYUrX3xWNyYyYu9f7xZ6Z4l4DNKgniRI/view?usp=sharing) (<https://drive.google.com/file/d/1OYUrX3xWNyYyYu9f7xZ6Z4l4DNKgniRI/view?usp=sharing>), pour vérifier quel cours est complet ou risque de l'être sous peu (nombre d'inscrits vs capacité de la salle).

Nous vous conseillons **de prendre une photo ou faire une photocopie de vos choix** pour vous en rappeler. Les listes complètes, avec les choix multiples, **seront arrêtées fin septembre**.

CERTIFICAT MEDICAL :

Un **certificat médical**, qui sera valable 3 ans sous réserve de la date d'établissement, est demandé aux nouveaux adhérents. Il **doit être scanné et adressé par mail au secrétariat** (tuvbgvsec@gmail.com).

MODE DE REGLEMENT :

Les **chèques et coupons sport/chèques vacances** non dématérialisés sont à remplir au nom du TUVB. Ils ne seront encaissés qu'à partir du mois d'octobre.

Certains Coupons sport/chèques vacances/PassSport **dématérialisés** sont également acceptés. N'hésitez pas à nous contacter.

Nouveau cette année, nous proposons la possibilité de payer par **virement bancaire**. N'hésitez pas à nous contacter.

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Les dossiers complets sont à déposer à l'adresse indiquée dans le bulletin d'inscription.

dossier complet = fiche d'inscription signée recto **ET** verso + paiement + certificat médical si besoin

LIEU DES SEANCES

- Gymnase de la Vallée à la Dame, 54 Rue d'Amblainvilliers
- Gymnase MERMOZ, 4 Rue Marcel Giraud,
- Les Meulières, 72 rue d'Estienne d'Orves (*)

(*) La mairie a annoncé la fermeture des Meulières. Un plan de remplacement dans les autres gymnases est à l'étude.

Le gymnase de La Potinière devrait ouvrir à une date qui n'est pas encore communiquée par la Mairie.